



## Les feux à ciel ouvert

Avant l'allumage d'un feu à ciel ouvert, il est nécessaire de demander un permis de brûlage. Le permis est gratuit! Contactez-nous ou passez nous voir.

**Feu à ciel ouvert : Tout feu extérieur allumé en dehors d'un foyer conforme**

Lors de la délivrance du permis, les consignes vous seront données selon votre règlement municipal et les caractéristiques de votre brûlage.

En plus d'être rassuré d'allumer un feu conforme et sécuritaire, vous nous aidez à limiter la mobilisation des pompiers pour des situations qui ne sont pas toujours des urgences.

Voici quelques recommandations générales pour la planification de vos feux extérieurs :

- 🔥 Visez une dimension maximale d'environ 1x1 m. (3x3 pieds)
- 🔥 Dégagez au moins 5 m (15 pieds) autour de votre brûlage toute matière susceptible de propager l'incendie (herbe sèche, épines, feuillage sec, etc.)
- 🔥 Toujours avoir, à portée de main et prêt à être utilisé, un moyen d'éteindre le feu. (tuyau de jardin, extincteur, etc.)
- 🔥 Vérifiez l'indice de danger d'incendie SOPFEU. Ne pas allumer lors de décret d'interdiction ou lorsque l'indice dépasse « Élevé »! \*\*  
(\*certains municipalités sont plus sévères. Vérifiez bien !)
- 🔥 Ne pas allumer lors de journées venteuses.



Garofeu t'invite à consulter l'indice de danger d'incendie à l'aide de la carte interactive sur [SOPFEU.QC.CA](http://SOPFEU.QC.CA)

**Penses-y, le premier responsable, c'est toi!**

DANGER D'INCENDIE	
BAS	Indice de faible à modérée intensité d'incendie. C'est le bon moment pour allumer votre feu de camp.
MODÈRE	Indice de ce niveau se propageant de façon modérée et contrôlée. Préparez-vous à éteindre par si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h.
ÉLEVÉ	Indice de surface d'incendie et capable de se propager dans une zone de brûlage. Ne pas allumer si la vitesse du vent est supérieure à 25 km/h.
TRÈS ÉLEVÉ	Indice de forte intensité avec flammes partielles au sommet des arbres. Ne pas allumer si la vitesse du vent est supérieure à 30 km/h et si la visibilité est réduite. Ne pas allumer si la vitesse du vent est supérieure à 35 km/h.
EXTRÊME	Indice de zones de fortes intensités qui se propagent à grande vitesse et qui peuvent devenir incontrôlables. Évitez de faire un feu.